

CONSEILS POUR ACCOMPAGNER LES STAGIAIRES BAFA AU COURS DU STAGE PRATIQUE

Cette fiche conseils s'adresse, avant tout, aux directrices et directeurs des **Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)** en lien avec les organisateurs de ces accueils.

Elle a été souhaitée par les membres du jury BAFA, à partir du constat effectué sur les appréciations portées sur les certificats des stages pratiques. Ces derniers n'apportent pas ou peu d'enseignements sur les compétences acquises par les stagiaires au cours de cette deuxième partie de leur parcours de formation.

Cette fiche se veut aussi une aide pour les équipes de formateurs des stages de base et d'approfondissement et bien entendu pour les stagiaires eux-mêmes.

Pour rappel : le stage de quatorze jours effectifs se déroule en séjour de vacances, en accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme déclaré. Le séjour court et le séjour spécifique (sportif, linguistique, etc.) ne peuvent permettre la validation d'un stage.

Précisions réglementaires

Références :

*Réforme du BAFA du 28 mars 2007 : décret n° 2007-481 du 28 mars 2007 et arrêtés du 22 et 25 juin 2007.
Circulaire 07-104 JS qui apporte quelques précisions sur des principes communs aux deux diplômes de l'animation volontaire que sont le BAFD et le BAFA.*

Rappel des articles 2 et 3 du décret :

La formation a pour but de préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes (sans ordre prioritaire) :

1. Assurer la sécurité physique et morale des mineurs.
2. Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
3. Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
4. Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
5. Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
6. Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Pour atteindre ces objectifs, la formation est constituée de trois étapes alternant théorie et pratique :

- la session de formation générale permet d'acquérir les éléments fondamentaux pour assurer les fonctions précitées ;
- le stage pratique en permet **la mise en œuvre et l'expérimentation** ;
- la session d'approfondissement ou de qualification permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de formation.

Conseils pour les directeurs

L'accueil du stagiaire au sein de l'équipe fera l'objet d'une réflexion de la part du directeur et des animateurs permanents de manière à faciliter son intégration et son investissement (accueil individualisé, temps de présentation de l'équipe, etc.). Aussi, le projet devra avoir été pensé de manière à ce que le stagiaire puisse s'y investir et trouver des espaces d'accomplissement personnel liés à son parcours individuel de formation.

Tout au long de son parcours, le stagiaire est responsabilisé durant la formation par l'instauration d'une démarche d'auto-évaluation (évaluation formatrice) lui permettant, à l'issue de chaque étape, d'**établir un bilan** pour préparer l'étape suivante.

Le stage pratique est bien une étape de la formation et le directeur s'exprime en tant que **formateur** sur cette deuxième session. De fait, l'accompagnement du stagiaire pratique ne peut se limiter à son évaluation mais doit inclure des temps de formation (participation à l'élaboration du projet pédagogique, pratique d'activités, de jeux, de chants, etc.). Bien que le stagiaire BAFA puisse encadrer la majorité des activités de manière autonome, une réflexion devra être menée par le directeur et l'organisateur, le cas échéant, pour déterminer sa place au sein de l'équipe (phase d'observation, prise de responsabilité progressive, encadrement autonome, etc.).

Des rendez-vous réguliers auront lieu au cours du stage pratique de manière à échanger autour des réussites et difficultés rencontrées au cours de la formation.

Les certificats de stage doivent, au final, apporter au stagiaire des enseignements pour la suite de sa formation sous la forme de **conseils**.

Ces conseils doivent donc être facilement **compréhensibles par le stagiaire** pour qu'il avance dans la suite de son parcours. Ils doivent en outre donner la possibilité aux formateurs du stage d'approfondissement d'avoir des indications sur les manques qui doivent être travaillés en dernière partie.

Ces conseils doivent donc projeter concrètement la suite de la formation du stagiaire, en référence aux fonctions attendues d'un animateur.

Les appréciations mettent en avant **des constats positifs sur les acquis** du stagiaire. Les manques seront détaillés comme éléments encore à travailler.

Ce sera le résumé, la synthèse d'un entretien portant sur les objectifs de formation de chacun des stagiaires et expliqués en début de session stages pratiques.

Ces appréciations porteront en priorité sur les **six fonctions** attendues dans la formation au BAFA.

Le tableau (non exhaustif) ci-dessous pose des questions et propose des situations qui doivent permettre au stagiaire d'abord de faire et de se questionner ensuite sur l'ensemble des compétences qu'il a ou non acquises dans le cadre des attendus du BAFA. On peut facilement concevoir que certains objectifs fassent l'objet d'un focus particulier sur les quatorze jours de stage pratique.

<p>Assurer la sécurité physique et morale des mineurs</p>	<p>Comment donner des conseils positifs dans ce domaine sans être négatif ? On pourra plus aisément parler avec le stagiaire de précautions, de vigilance ou d'attention particulière à porter.</p> <p>Des exemples sur lesquels s'appuyer pour observer des avancées : mettre en place des règles de fonctionnement ; mettre en place des consignes liées à la sécurité.</p> <p>Appliquer soi même des consignes liées à la réglementation (ex : piscine) et savoir les adapter aux publics accueillis.</p> <p>Savoir prendre en compte la spécificité de chaque âge et adapter ses activités aux rythmes de vie des enfants et des jeunes.</p> <p>S'interroger sur la place de chaque enfant au sein du collectif et sur les effets de la séparation d'avec le milieu familial.</p>
<p>Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs</p>	<p>S'intégrer progressivement à l'équipe d'animation.</p> <p>Contribuer à l'écriture d'une partie du projet pédagogique en faisant partager ses idées à l'équipe.</p> <p>S'appuyer sur le sens du projet pour exercer son activité d'animation et d'éducation auprès des enfants.</p> <p>Clarifier progressivement son positionnement pédagogique et les valeurs éducatives portées.</p>
<p>Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective</p>	<p>Être à l'écoute / Prendre des décisions justes / Prendre en compte les besoins et désirs des enfants et des jeunes.</p> <p>Permettre et favoriser la participation des enfants et des jeunes / Savoir trouver sa place dans la relation à l'enfant / S'adresser aux enfants et aux jeunes de manière adaptée de manière à nouer un véritable dialogue.</p> <p>Ne pas confondre une relation de qualité avec « du copinage ». La relation éducative nécessite le plus souvent la présence (même parfois discrète) d'une autorité bienveillante construite sur la base de compétences techniques et la capacité à rendre possible les projets des enfants.</p>
<p>Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.</p>	<p>Être en situation de participer activement aux temps d'accueil.</p> <p>Accueillir les parents : pouvoir témoigner, rendre compte, montrer l'intérêt, faciliter le dialogue, aborder éventuellement des questions liées à l'éducation des enfants.</p> <p>Prendre une part active aux échanges et travaux avec les prestataires / la municipalité / un établissement / le personnel technique / le gérant d'un camping / contacts avec une piscine.</p>
<p>Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités</p>	<p>Participer à la vie collective et quotidienne sur tous les temps qu'ils soient informels, d'accueil, du repas, du coucher, de la sieste.</p> <p>Savoir appréhender et animer les différents temps de vie (douches, linge, argent de poche, courrier, rangements...).</p> <p>Se questionner sur les activités conduites : variété des situations, prise en compte des tranches d'âge, des différents temps de la journée.</p> <p>Mener une activité de sa conception jusqu'à son évaluation et être en capacité de différencier dynamisme et excitation.</p> <p>Savoir s'adapter et adapter ses interventions aux aléas du séjour et aux évolutions des enfants.</p>
<p>Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets</p>	<p>Pour favoriser la participation des enfants et des jeunes : savoir mettre en place et animer une réunion d'enfants ou de jeunes.</p> <p>Tenir compte des idées, envies, des enfants et des jeunes pour construire les temps d'activités.</p> <p>Laisser une place à l'imaginaire et à la créativité dans la réalisation des projets.</p> <p>Responsabiliser les enfants et les jeunes pendant les temps d'activités.</p>